

**Pour diffusion immédiate**

Rappel le 1er octobre 2012

**Le Plan d'action canopée 2012-2021 :  
300 000 nouveaux arbres d'ici 10 ans**

**Montréal, le 20 septembre 2012** – La Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs se penchera sur l'étude du Plan d'action canopée 2012-2021 et elle invite la population à participer à l'assemblée publique d'information qui se déroulera le 3 octobre prochain.

Ce plan d'action, qui interpelle particulièrement le secteur privé, vise à étendre de 20% à 25% le couvert arborescent sur le territoire de l'Île de Montréal et fixe comme cible la plantation de 120 000 arbres sur le domaine public et de 180 000 arbres sur les propriétés privées et institutionnelles.

**Un vaste effort collectif**

Au cours de cette séance publique, les responsables du plan d'action présenteront l'indice de canopée de chacun des arrondissements et villes liées de l'agglomération de Montréal et ils feront connaître les investissements nécessaires à la plantation, tout en mettant de l'avant les bénéfices environnementaux indéniables associés à ce plan, tels que le maintien de la biodiversité et la préservation de la qualité de l'air.

Dans le contexte actuel du réchauffement climatique, le plan d'action canopée veut rallier tous les partenaires montréalais, citoyens, institutions et entreprises compris, autour d'un vaste effort collectif de verdissement qui contribuera à terme, à la réduction des îlots de chaleur et favorisera une meilleure gestion des eaux pluviales, et ce, pour le bénéfice de toute la population.

La commission invite les citoyens, les organismes et les entreprises à prendre part à cette étude publique qui se déroulera à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, à la date suivante :

**Le mercredi 3 octobre 2012, à 19 h – pour la présentation du dossier et  
la réception des mémoires et des commentaires du public.**

*Il est à noter que la séance se poursuivra le jeudi 4 octobre, à 19h00,  
au même endroit, si nécessaire.*

De plus, les citoyens et les organismes intéressés pourront transmettre à la commission leurs commentaires ou leurs mémoires, par écrit ou par courriel, jusqu'au 19 octobre 2012, aux adresses suivantes : Direction du greffe, Division des élections et du soutien aux commissions, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal, QC, H2Y 1C6 ou [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

Les membres de la commission présenteront leurs recommandations à l'occasion d'une assemblée publique qui se déroulera le jeudi 6 décembre 2012, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

### **Inscription et documentation**

Les personnes qui désirent poser une question ou émettre un commentaire sont priées de s'inscrire sur place, 30 minutes avant le début de la séance, ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe par téléphone au 514 872-3770, ou par courriel à l'adresse suivante : [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca) .

La documentation en soutien à cette assemblée est disponible, pour consultation, dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur le portail [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions).

### **Les commissions du conseil**

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération, conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal. Leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs est présidée par M. Richard Bélanger, maire de l'arrondissement de l'Île Bizard-Sainte-Genève ; Mme Chantal Rouleau, mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et Mme Maria Tutino, mairesse de la Ville de Baie d'Urfé en sont les vice-présidentes. Les autres membres de la commission sont : Mme Suzanne Décarie, conseillère de la ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles; Mme Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement, arrondissement d'Anjou ; Mme Josée Duplessis, conseillère de la ville, arrondissement Le Plateau Mont-Royal; Mme Ginette Marotte, conseillère de la ville, arrondissement de Verdun, M. Dominic Perri, conseiller de la ville, arrondissement de Saint-Léonard ; M. David Pollock, maire de Beaconsfield ; M. Giovanni Rapana, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et Mme Chantal Rossi, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Montréal-Nord.

- 30 -

Source : Direction générale  
Direction du greffe  
Division des élections et du soutien aux commissions  
Téléphone : (514) 872-3770  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)